



Comptabilité associative, responsabilité

Par **barquette75**, le **28/07/2018 à 14:41**

Bonjour,
J'ai été secrétaire salariée d'une association. Je devais "améliorer la comptabilité de l'association" sur mon contrat de travail.
Sauf que voilà, une trésorière acariâtre ne voulant pas travailler avec qui que ce soit, méchante, rabaissant m'en a empêchée. J'ai fini mon contrat.
Lors de l'ag suivante, elle a envoyé par mail des comptes avec pleins d'erreurs. Je leur ai signalé les erreurs, indiqué que j'étais prête à les rencontrer pour rendre une copie plus conforme à la réalité. Pas de réponse.
A l'ag, il a été présenté par la présidente et la trésorière ces comptes faux. J'ai tenté d'expliquer les choses, la trésorière est partie et à la suite les comptes ont été validés par le reste des adhérents sans connaissances de cause. (et sans vérificateur aux comptes).
Le compte rendu de l'ag, n'a pas été donné depuis plus de 6 mois.
Puis je de nouveau dénoncer ces faits vers la secrétaire bénévole et la nouvelle trésorière qui ne connaît pas les faits !!
Merci
J'ai signalé également, l'agression verbale dont j'ai été victime et les propos de cette ancienne trésorière à mon égard en présence de la présidente. Aucune réaction, tout est caché par la présidente et l'ancienne trésorière.